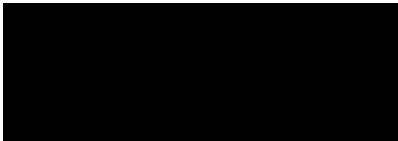


PAR COURRIEL

Québec, le 6 février 2025



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2024-2025.532

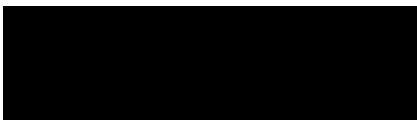
,

Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 18 décembre dernier, visant à obtenir une copie complète du rapport produit par l'auditeur indépendant mandaté en avril 2024 pour examiner la gestion des opérations de la Société publique de services préhospitaliers (Urgences-santé).

Vous trouverez ci-joint le document répondant au libellé de votre requête ainsi que l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Veuillez agréer, , l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice générale par intérim,



Josée Martel

p. j. 2

N/Réf. : 25-GA-00037